

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I. - CHAMP D'APPLICATION

La Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » commercialise des produits alimentaires tels que :

« produits primeurs, discountés ou non, produits d'épicerie fine, produits régionaux, pain, viennoiseries, sandwichs, biscuits, fromages, crèmerie, boissons alcoolisées ou non, charcuterie, porc frais, viande bovine, volailles, crustacés, fleurs, »

ainsi que des corbeilles, sans que cette liste puisse être considérée comme limitative.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux commandes passées en ligne sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » dont l'adresse est la suivante : www.tout-frais-tout-fruits.fr. – ci-après mentionnée le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » -, uniquement par des particuliers, c'est-à-dire des personnes physiques majeures, acheteurs non professionnels et, avec mise à disposition des produits commandés dans l'un des magasins dont la liste figure ci-après à l'article IV ci-après.

Elles s'appliquent de plein droit mais uniquement aux ventes de corbeilles, qu'elles soient standard ou sur mesure – ces corbeilles étant désignées ci-après sous le vocable « produit(s) commandé(s) ». La liste de ces corbeilles standard figure sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Elles ne s'appliquent pas aux produits autres que les corbeilles standard ou sur mesure. Les commandes passées via le site Internet de ces autres produits seront traitées comme des commandes passées par téléphone.

Les présentes conditions générales de vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Les présentes conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » à la date de passation de la commande – cette version prévaudra, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Préalablement à cette date, et conformément aux dispositions de l'article L. 113-3 du Code de la consommation, les présentes conditions de vente sont mises à la disposition de tout acheteur à titre informatif.

La validation de la commande par le client vaudra acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales de vente. En effet, le client doit cocher une case correspondant à la déclaration par celui-ci qu'il a pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les a acceptées.

Toute commande implique donc l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

II. - COMMANDE

Le client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les produits proposés sur le site internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande électroniques de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » à la disposition de la clientèle sur son site de vente en ligne dont l'adresse est indiquée au paragraphe I.

Le client doit sélectionner sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » les produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- création d'un compte et d'un espace « client » ou bien connexion directe au compte et à l'espace « client » s'ils ont déjà été créés,
- choix des produits,
- validation du panier,
- paiement et si le paiement est accepté, changement de statut de la commande avec envoi de la confirmation de l'acceptation par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Le client choisit et commande le/les produit(s) sous sa seule responsabilité.

Toute commande parvenue à la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » via son site de vente en ligne est réputée ferme et définitive.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'à la date d'acceptation de la commande par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

La confirmation de l'acceptation de la commande par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » est notifiée par celle-ci au client par l'envoi d'un accusé de réception de commande par courrier électronique - le client pouvant s'assurer de cette acceptation et, d'une manière générale, de l'état, de l'évolution de sa commande – c'est-à-dire commande acceptée, commande en cours, commande prête à l'enlèvement - en consultant la rubrique « Suivi de commande » figurant sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Il appartient au client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Il n'y a pas de minimum de commande.

Les commandes :

- enlevées le matin, c'est-à-dire entre 9 heures et 12 heures 30, doivent être passées la veille avant 12 heures 30,
- enlevées l'après-midi, c'est-à-dire entre 15 heures et 19 heures, doivent être passées la veille avant 18 heures,
- enlevées le samedi entre 10 heures et 19 heures, doivent être passées le vendredi avant 12 heures 30.

Aucune commande ne pourra être enlevée les dimanches et jours fériés.

Lors de la première commande, le client devra indiquer ses nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale, adresse Internet.

A chaque commande, le client devra indiquer le magasin choisi pour les retraits des produits commandés. Il devra également préciser le créneau horaire pendant lequel il souhaite enlever les produits commandés en tenant compte de l'heure limite à laquelle la commande doit être passée.

Les commandes de corbeilles sur mesure doivent parvenir au moins 48 heures avant le retrait en magasin. Passé ce délai, les choix indiqués pourront être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.

Pour les produits commandés qui ne seraient pas disponibles momentanément, le client sera contacté par téléphone. Le client aura le choix : accepter que les produits commandés soient remplacés par d'autres ou bien décider qu'ils soient annulés et, dans ce cas, la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » les remboursera au client.

III. – CORBEILLES SUR MESURE

Pour les demandes de corbeilles sur mesure, la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » établira un devis qu'elle communiquera au client par mail en vue de son acceptation par celui-ci.

Le devis sera valable pour une durée de 24 heures à compter de son établissement.

Si la demande de corbeilles sur mesure présente un caractère particulier, la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » contactera le client par téléphone afin de pouvoir échanger sur sa demande puis établira un devis comme cela vient d'être précisé.

La commande sera préparée et prête dans les 48 heures de l'acceptation du devis par le client.

L'acceptation du devis par le client pourra intervenir selon les modalités suivantes : retour du devis signé et daté par mail ou par télécopie.

IV. – RETRAIT DES PRODUITS

Pour les produits commandés via son site Internet, la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » n'assure pas de livraison à domicile.

Ces produits sont mis à disposition des clients dans l'un des magasins suivants :

- magasins de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » 517 842 043 R.C.S. ALENCON : soit celui situé 12, route de Falaise – 61 200 ARGENTAN, soit celui situé 70, rue du Faubourg Saint-Eloi – 61 400 SAINT LANGIS LES MORTAGNE,
- magasin de la Société « BESSE COURS DES HALLES » 344 268 453 R.C.S. CHARTRES situé 1, place Saint-Pôl – 28 400 NOGENT-LE-ROTRON,
- magasin de la Société « LA CARELLE » 537 523 763 R.C.S. ALENCON situé 76, Grande Rue – 61 000 ALENCON,

en fonction du choix indiqué par le client sur son bon de commande.

Le client devra retirer les produits commandés dans un délai maximal de 24 heures à compter de l'heure de fin du créneau horaire choisi pour le retrait des produits lors la passation de sa commande.

Ainsi, pour une commande passée le lundi, si le client a choisi le créneau du matin, c'est-à-dire entre 9 heures et 12 heures 30, il pourra retirer les produits commandés le mardi dans ce créneau horaire et devra les retirer au plus tard le mercredi à 12 heures 30.

Passé ce délai, la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » pourra de plein droit résoudre la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du Code Civil.

Le client est tenu de vérifier l'état des produits qu'il retire. Il dispose d'un délai de 24 heures à compter du retrait pour formuler par écrit (courrier postal, courrier électronique, télécopie) toutes réserves ou réclamations pour non-conformité ou vice apparent des produits retirés (par exemple, emballage endommagé, déjà ouvert ...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

La Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » remboursera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le client, dans les conditions prévues aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes conditions générales de vente (voir garanties, notamment).

V. - PRIX

1. Prix - Sauf conditions particulières expresses propres à la vente (corbeilles sur mesure), les prix des produits vendus sont ceux figurant sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » au jour de la commande.

Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises, emballage compris.

Le taux de TVA applicable à chaque produit est mentionné sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » au moment de la validation du panier.

2. Modalités de paiement – Pour les corbeilles standard, le client paiera le prix comptant à la commande donc en ligne avec un système de paiement sécurisé, par Carte Bleue Visa ou MasterCard. A défaut d'un complet paiement à cette date, la commande ne pourra pas être prise en compte. Une facture « papier » sera remise au client sur simple demande lors du retrait des produits.

Pour les corbeilles sur mesure, la facturation est établie après pesée de chaque produit la composant et le paiement se fera au moment de leur retrait en magasin par le client.

Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans un délai de huit (8) jours suivant le retrait des produits.

VI. – TRANSFERT DE PROPRIETE ET DES RISQUES

Le transfert de propriété des produits au profit du client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier.

Le transfert des risques de perte et de détérioration se rapportant aux produits commandés ne sera réalisé qu'au moment où le client prendra physiquement possession desdits produits, donc au moment de leur retrait par le client en magasin.

VII. - GARANTIES

Les produits vendus sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » sont pour la plupart des produits alimentaires périssables.

Ils sont donc mis à disposition dans des emballages bois ou cartons permettant leur conservation durant quelques heures dans des conditions d'entreposage dites normales pour des produits frais. Des conseils de conservation des produits commandés seront donnés oralement lors de l'enlèvement de la commande.

Pour les cas d'allergies alimentaires, le client peut consulter la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Seuls les prix indiqués sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » sont en vigueur le jour de la commande.

Les poids mentionnés le sont à titre indicatif. Pour une même corbeille composée des mêmes produits, le poids global peut varier car le poids de chaque produit ou catégorie de produits peut lui-même varier d'une corbeille à l'autre.

Les photos figurant sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » ne sont pas contractuelles.

Les produits vendus sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Les produits vendus par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales, de la garantie légale de conformité, pour les produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou

ne correspondant pas à la commande, dans les conditions et selon les modalités définies en annexe aux présentes conditions générales de vente (dispositions relatives aux garanties légales).

Afin de faire valoir ses droits, le client devra informer la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS », par écrit, de la non-conformité des produits dans un délai maximum de 24 heures à compter du retrait des produits.

La Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » remboursera les produits jugés non conformes ou défectueux.

Le remboursement des produits jugés non conformes ou défectueux sera effectué dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 7 jours suivant la constatation par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » du défaut de conformité. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du client ou par chèque bancaire adressé au client.

La garantie de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » est, en tout état de cause, limitée au remboursement des produits non conformes.

VIII. – ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à la loi, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fournitures de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement (article L. 221-28 – 4° du Code de la consommation).

Les produits vendus par la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » sont susceptibles de se périmer rapidement. Par conséquent, le client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation ; la commande passée par le client est ferme et définitive.

IX – INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données communiquées par le client sur le site Internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » sont nécessaires pour le traitement des commandes et la mise à disposition des produits.

Elles sont exclusivement réservées aux Sociétés « TOUT FRAIS TOUT FRUITS », « BESSE COURS DES HALLES » et « LA CARELLE » et aux sociétés que celles-ci pourraient créer notamment sous l'enseigne « TOUT FRAIS TOUT FRUITS ».

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Conformément à Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des données le concernant.

Pour exercer ce droit, le client doit en faire la demande par mail à l'adresse suivante : **toutfraistoutfruits@gmail.com** ou par courrier à la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS », à l'adresse de son siège social, savoir « La Métairie » - 61 130 APPENAI SOUS BELLEME, en justifiant de son identité.

X – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.tout-frais-tout-fruits.fr est la propriété de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, etc... Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites photographies, présentations, etc... sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

XI. - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

XII. - LITIGES

Pour toute difficulté, le client est invité à contacter préalablement la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » :

- Madame Agathe RENOU pour les magasins d'ARGENTAN (61 200) - 12, route de Falaise, téléphone = 02 33 12 06 10 et d'ALENCON (61000) - 76, Grande Rue, téléphone 02 33 32 07 40,
- Monsieur Jessy RENAULT pour le magasin de MORTAGNE AU PERCHE (61 400) - 70, rue du Faubourg Saint-Eloi, téléphone = 02 33 25 52 75,
- Madame Adélaïde BESSE pour le magasin de NOGENT-LE-ROTROU (28400) – 1, place Saint-Pôl, téléphone 02 37 52 90 92,

Ou par mail à l'adresse suivante, commune aux quatre magasins = toutfraistoutfruits@gmail.com.

Et ce, en vue d'un règlement amiable.

Le client peut, en tout état de cause en cas d'impossibilité de résolution amiable, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L. 612-1 du Code de la Consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le nom et les coordonnées du ou des médiateurs compétents dont la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » relève sont les suivants :

UNION NATIONALE DES SYNDICATS DES DETAILLANTS DE FRUITS LEGUMES PRIMEURS (U.N.F.D.)

5, rue des Reculettes – 75 013 PARIS.

Téléphone = 01 55 43 31 90 / 01 47 07 56 91. Télécopie = 01 43 31 82 41.

Toutes les informations permettant au client de saisir ledit médiateur figurent sur le site de ce dernier savoir : www.unfd.fr.

En effet, en vertu de l'article L. 152-1 du Code de la consommation : « Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. » Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 152-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 151-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLUES ENTRE LA SOCIETE « TOUT FRAIS TOUT FRUITS » ET LE CLIENT SERONT DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA **VILLE DE ALENCON**, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE.

Le client peut, à ses frais, se faire assister par un conseil.

XIII. – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L 221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des produits, compte tenu du support de communication utilisé et des produits concernés,
- le prix des produits et, le cas échéant, des frais annexes,
- les informations relatives à l'identité de la Société « TOUT FRAIS TOUT FRUITS », à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige,
- les informations relatives au droit de rétractation, modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes,
- les moyens de paiement acceptés.

ANNEXE I - Dispositions relatives aux garanties légales

Article L. 217-4 et suivants du Code de la consommation

Article L. 217-4. Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5. Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1657 du Code civil

En matière de vente de denrées et effets mobiliers, la résolution de la vente aura lieu de plein droit et sans sommation, au profit du vendeur, après l'expiration du terme convenu pour le retirement.

ANNEXE II - – Autres dispositions

Article L. 221-28 – 4° du Code de la consommation

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

.....4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;....

Article L. 612-1 du Code la Consommation

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

Le professionnel peut mettre en place son propre dispositif de médiation de la consommation ou proposer au consommateur le recours à tout autre médiateur de la consommation répondant aux exigences du présent titre.

Lorsqu'il existe un médiateur de la consommation dont la compétence s'étend à l'ensemble des entreprises d'un domaine d'activité économique dont il relève, le professionnel permet toujours au consommateur d'y recourir.

Les modalités selon lesquelles le processus de médiation est mis en œuvre sont précisées par décret en Conseil d'Etat.